

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion le 6 septembre 2011

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL TROUVÉ DANS UNE POPULATION DE MOUSTIQUES

Le virus du Nil occidental (VNO) a été trouvé chez une population de moustiques dans la ville de North Bay. Il s'agit de la première population de moustiques dans la région desservie par le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound chez laquelle on a détecté ce virus. Le personnel du Bureau de santé poursuivra la surveillance afin de déterminer si d'autres populations de moustiques dans les environs sont porteuses du virus. Le risque d'infection par le VNO demeure faible dans le district.

Les moustiques sont infectés par le VNO lorsqu'ils se nourrissent auprès d'oiseaux infectés. Le virus se transmet aux humains et à d'autres mammifères par la piqûre d'un moustique infecté. Le virus n'est pas transmis par d'autres animaux.

Si une personne est piquée par un moustique infecté, elle ne sera pas forcément malade. Dans certains cas, le VNO peut causer de légers malaises chez les humains, notamment de la fièvre, des maux de tête, des douleurs généralisées, des nausées, des vomissements et une éruption cutanée sur la poitrine, l'estomac ou le dos. Par contre, dans de rares cas, il est possible que la maladie soit plus grave, particulièrement chez les personnes ayant un système immunitaire affaibli, y compris les personnes âgées.

Le personnel du Bureau de santé effectue une surveillance active du VNO chez les moustiques dans divers endroits de notre district depuis le mois de juin.

Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez le Bureau de santé au 705 474-1400 ou au 1 800 563-2808, ou consultez le site Web www.healthunit.biz.

Faits en bref

Le Bureau de santé recommande à la population de prendre de simples mesures de protection personnelle afin de réduire le risque de maladie provoquée par des piqûres de moustiques infectés, soit :

- Être particulièrement prudent à l'extérieur entre le crépuscule et l'aube, lorsque les moustiques sont le plus actifs.

...2/

- Porter des vêtements de couleur pâle, y compris des chemises à manches longues, des pantalons, des chaussettes et des souliers.
- Utiliser un insectifuge qui contient du DEET. La concentration de DEET ne devrait pas être supérieure à 30 % pour les adultes et à 10 % pour les enfants. Suivre les recommandations de Santé Canada et de la Société canadienne de pédiatrie pour l'application chez les enfants d'un insectifuge contenant du DEET (voir le tableau ci-dessous).
- Installer des moustiquaires aux fenêtres et aux portes, ou réparer ces moustiquaires, afin que les moustiques ne puissent pas entrer dans la maison.
- Éliminer toute accumulation d'eau stagnante afin que les moustiques ne puissent pas s'y reproduire.

Recommandations de Santé Canada et de la Société canadienne de pédiatrie concernant l'utilisation chez les enfants d'insectifuge contenant du DEET :

Âge	Nombre d'applications par jour	Concentration de DEET	Commentaires
Moins de 6 mois	0	0	Les produits contenant du DEET ne devraient pas être utilisés sur les nourrissons de moins de 6 mois.
De 6 mois à 2 ans	1	10 % ou moins	Appliquer seulement si le risque d'infection est élevé.
De 2 à 12 ans	3 au maximum	10 % ou moins	Éviter le contact avec le visage et les mains.
Plus de 12 ans	Selon les besoins	30 % ou moins	Éviter le contact avec le visage et les mains.

- 30 -

Demandes de renseignements des médias :

Jill Faulkner, coordonnatrice des communications
 705 474-1400, poste 2246, ou 1 800 563-2808
 jill.faulkner@nbpsdhu.ca